



Ile d'Arz, le 17 novembre 2016

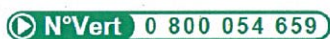
Chèr(e) administré(e),

En tant que Maire de l'Ile d'Arz, je tiens à vous informer par ce courrier que l'entreprise **AIRRA** est mandatée par Enedis pour effectuer la pose du nouveau compteur Linky.

Ce compteur fait partie du réseau électrique et à ce titre est propriété de la concession.

Grâce aux compteurs Linky installés dans tous les foyers, le réseau de distribution d'électricité évolue. Enedis pourra piloter le réseau plus efficacement : automatisation de la relève des compteurs, y compris pour la production d'électricité issue des énergies renouvelables. Linky facilitera vos économies d'énergie notamment par un accès simplifié à vos consommations.

Pour toute information complémentaire, les équipes d'Enedis se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 17h au :

 **N°Vert 0 800 054 659**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

appel gratuit depuis un poste fixe.

Vous remerciant, par avance, du bon accueil que vous réserverez au technicien de l'entreprise [prestataire de pose] qui interviendra chez vous et qui sera identifiable par un badge marqué de



la mention :

Je vous prie d'agréer, chère(e) administré(e), l'expression de mes sincères considérations.

Le Maire de l'Ile d'Arz,

Marie-Hélène STEPHANY

